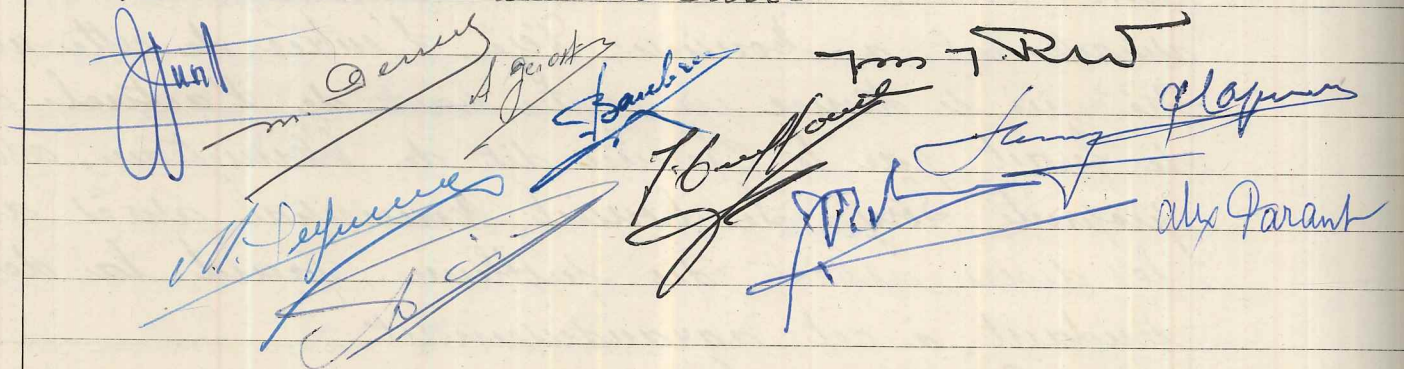


Il a été signalé que les arbres détruits par les fuites de gaz, rue du Général Leclerc, deviennent dangereux par d'éventuelles chutes de branches mortes. Il convient de prévenir de possibles accidents. Le Conseil Municipal demande à son Maire d'intervenir auprès de l'entreprise Daquet chargée de l'abatage pour qu'elle commence son travail dans les meilleurs délais.

Il est également signalé que la porte du stade est vétuste et dépourvue de fermeture. Afin que les déprédations qui ont été commises dans le Parc des Sports ne se renouvellent plus, le Conseil Municipal demande qu'une porte en fer remplace l'actuelle qui est en bois. Le Maire demandera à Monsieur Brolette de faire ce travail.

Sur une question de Monsieur Corgeron, relative à une assistance gratuite dont bénéficierait une personne relativement âgée - il est spécifié qu'il s'agit d'une prise en charge partielle autorisée par la Commission cantonale d'aide sociale, pour soins périodiques et très spéciaux.

La séance est ensuite levée



Séance du Conseil Municipal  
du dix-sept janvier mil neuf cent cinquante-neuf

Le dix-sept janvier mil neuf cent cinquante-neuf à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en séance ordinaire sous la Présidence de son Maire.

étaient présents : M. Judith, Deuene, Charvras, Gilles Larant, Bauhen, Buffaut, Née, Rabier, Legrand, Heister Robert, formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : M. Gerost, Corgeron

Secrétaire : M. Robert.

Le Président ouvre la séance et sur des observations de plusieurs Conseillers en ce qui concerne le travail des cantonniers, notamment pendant la période de gel, il est suggéré de leur affecter à chacun un secteur déterminé où la surveillance de la Commission des Travaux sera plus efficace, et par corrélation il est demandé que les chômeurs soient employés à la voirie dans le cadre de leurs allocations.

Le Conseil Municipal décide d'envoyer une adresse à Monsieur le Président Costy, rendant hommage à la dignité et à la grande compétence avec lesquelles il a rempli son prestigieux mandat.

Le Président donne ensuite lecture du Compte Administratif de 1957 et présente le projet du budget additionnel de 1958 qui s'élève à N. 190.752 f. en recettes et en dépenses, préalablement étudié et adopté par la Commission des Finances. Le Conseil Municipal après une rectification des prévisions relatives à la réparation des trottoirs de la rue du Général Leclerc, l'approuve à l'unanimité.

La séance est ensuite levée à 23 heures 30.

*[Signatures]*

Séance du Conseil Municipal  
du vingt-et-un février mil neuf cent cinquante-neuf

Le vingt-et-un février mil neuf cent cinquante-neuf à vingt-et-une heures le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la Présidence de son Maire.

Étaient présents : M. M. Judith, Deneux, Gerost, Faraut, Bauhin, Corgeron, Gruffaut, Nica, Rabier, Legrand, Keisseire Robert, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. M. Chariciras, Gelles.

Secrétaire : M. Gruffaut

Le Président informe l'Assemblée que le camion Renault, destiné à l'enlèvement des ordures ménagères